



LA DIRECTION DES SPORTS DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE RECRUTE

UN ou UNE GARDIEN-NE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS LOGÉ-E (Cadre d'emplois des Adjointes techniques, catégorie C)

Au sein de la Direction des sports de la jeunesse et de la vie associative, sous la responsabilité du responsable des équipements sportifs, vous assurez la surveillance, l'entretien des stades et gymnases ainsi que l'accueil des associations sportives et des établissements scolaires.

Activités principales :

- Accueillir les usagers ;
- Entretien des équipements et le matériel sportif ;
- Réaliser les travaux de première maintenance ;
- Faire respecter le règlement intérieur ;
- Assurer la sécurité des usagers ;
- Surveiller et fermer les installations.

Spécificités :

- Logé pour nécessité absolue de service sur la ville avec disponibilité exigée : travail en soirée, week-ends et jours fériés ;
- Astreintes.

Profil :

Vous connaissez la réglementation des ERP (établissement recevant du public), le règlement intérieur des équipements, la procédure de nettoyage et les règles d'hygiène et de sécurité.

Vous avez un esprit bricoleur et savez monter et démonter du matériel, utiliser les produits et le matériel d'entretien en tenant compte de la spécificité des matériaux traités.

Vous êtes rigoureux-se, discret-e et avez le sens du travail en équipe. Vous êtes reconnu-e pour vos qualités relationnelles.

Contraintes et caractéristiques particulières :

Manutention et port de charges lourdes.

Permis B obligatoire : déplacements sur différents sites de la commune.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :
Monsieur le Maire

recrutement+gardienloge@saintgermainenlaye.fr